



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 23 avril 2026

2026-04-45

Désignation des délégués de la CC2VV au syndicat d'eau Le Pautot

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75
Nombre de délégués titulaires présents : 62 (dont suppléé : 1)
Nombre de délégués titulaires absents : 13 (dont représentés : 5)

Votants : 67

Le 23 avril 2026, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni à la Halle aux Grains (Place Aristide BRIAND), à l'ISLE-SUR-LE-DOUBS (25250), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 17 avril 2026.

Présents : Christophe AUDOUZE (Arcey) ; Bruno BEAUDREY (Etrappe) ; Isabelle BELPERIN (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Nathalie BELZ (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Nicolas BENALIOUA (Sourans) ; Marion BLANC (Geney) ; Sylvain BOBY (Bournois) ; Yves BOILLOT (L'Hôpital-saint-lieffroy) ; Yves BOITEUX (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Marie-Odile BONDENET-DRUET (Accolans) ; Claude BOURIOT (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Jacky BOUVARD (Trouvans) ; Christophe BOUVIER (Médière) ; Evelyne CARLIN (Pays-de-Clerval) ; Didier COMTE (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Jean-Marc COUVET (Tournans) ; Benoît CUENOT (Hyémondans) ; Joseph CUENOT (Mésandans) ; Pascal DEVAUX (Rognon) ; Pierre DIONISI (Anteuil) ; Marc-André DODIVERS (Blussans) ; Séverine DUCROUX (Rougemont) ; Christophe DUPONT (Arcey) ; Marc FARINE (Roche-les-Clerval) ; Jeanne-Antide FELEZ (Lanthenans) ; Jennifer FIGENT-CHENEY (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Jennifer FROSIO (Arcey) ; Isabelle FROTÉ (Marvelise) ; Didier GAIFFE (Rang) ; Fabrice GAUDILLAT (Tallans) ; Nicolas GRUNEISEN (Cubry) ; Rodney HEDIN (Abbenans) ; Claude HUEBER (Onans) ; Michaël HUGONNIOT (Arcey) ; Philippe JANUEL (Avilley) ; Pascal JEANNIN (Faimbe) ; Emmanuelle LAVILLE (Uzelle) ; Jimmy LEBLANC (Viethorey) ; Raphaël LOMBARDET (Soye) ; Pierre MAHON (Cubrial) ; Frédéric MAURICE (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Virginie MAURIVARD (Cubrial) ; Alix MILLET (Rougemont) ; Marc PERDRIZET (La Prétière) ; Pascal PERREAU (Désandans) ; Astrid PETIT (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Sandrine POETE (Saint-Georges-Armont) ; Marie-Sophie POFILET (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Anaïs PREDINE (Pays-de-Clerval) ; Alain ROTH (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Clovis ROUSSEL (Pays-de-Clerval) ; Jérôme ROUSSET (Anteuil) ; Pierre RUPP (Fontenelle-Montby) ; Olivier SAGE (Branne) ; Sébastien SANCEY-RICHARD (Gondenans-Montby) ; Catherine SEICHEPINE (Arcey) ; Yannick SIRJEAN (Blussangeaux) ; Emmanuel SPADETTO (Mondon) ; Laurent TOURTIER (L'Isle-sur-le-Doubs) ; Claude TRIMAILLE (Fontaine-les-Clerval) ; Marie-Pierre VERNAY (Pompierre-sur-Doubs).

Absents excusés : Martine COLLERY (Rougemont) ; Hervé RICHARD (Gémonval).

Absents : André BOUVERET (Huanne-Montmartin) ; Sylvain DUBOIS (Romain) ; Olivier FAIVRE-PIERRET (Gondenans-les-Moulins) ; Olivier PERRIGUEY (Mancenans) ; Victorien PIEGELIN (Gouhelans) ; Bernard SOCIE (Puessans).

Absents représentés : Nicolas DORMOY (Pays-de-Clerval), *pouvoir à Anaïs PREDINE* ; Pierre FILET (Montagney-Servigney), *pouvoir à Emmanuel SPADETTO* ; Daniel MÉNIER (Nans), *pouvoir à Jacky BOUVARD* ; André PARROT (Désandans), *pouvoir à Pascal PERREAU* ; Cyril SIMONIN (Appenans), *pouvoir à Christophe BOUVIER*.

Absents suppléés : Marie-Andrée DEVILLARD (Montussaint), *représenté par son suppléant Alexandre CHAILLET*.

SECRETAIRE DE SEANCE :

Jennifer FROSIO

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2026-04-45

Désignation des délégués de la CC2VV au syndicat d'eau Le Pautot

Emmanuel SPADETTO, vice-Président, rappelle à l'assemblée que le transfert des compétences eau et assainissement à la CC2VV, effectif au 1^{er} janvier 2020, a entraîné un changement de statuts des syndicats d'eau du territoire :

- Ils sont désormais composés de membres de l'EPCI devenue compétente et des communes membres extérieures,
- Ils deviennent des syndicats mixtes.

C'est donc désormais le conseil communautaire de la CC2VV, en tant que collectivité compétente, qui doit désigner ses représentants dans les différents syndicats mixtes d'eau.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales, en particulier ses articles L 5211-7, L 5214-21, L 5711-1, L 5711-3 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 25-2019-12-05-004 du 5 décembre 2019 portant évolution des syndicats de communes concernés par le transfert au 01/01/2020 des compétences « eau et assainissement » de la CC2VV ;

Vu la liste de délégués proposée par les communes concernées et portant sur l'un des membres de l'EPCI ou sur un conseiller municipal ;

L'exposé entendu et après délibération, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Décide ne pas recourir au scrutin secret pour l'ensemble des désignations des membres du conseil communautaire au sein de ce syndicat, le conseil communautaire statuant à l'unanimité de ses membres présents sur ce point,
- Désigne comme représentants de la CC2VV pour siéger au Syndicat d'eau Le Pautot, dans le cadre du principe de représentation :

Commune de Bournois : M. Sylvain BOBY, M. Sylvain BOUVARD

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.

Pour extrait conforme,

Le Président,
Bruno BEAUDREY



Délibération adoptée avec :

Voix pour : 67

Voix contre : 0

Abstention : 0